

MISSION D'EXPERTISE MÉDICALE 2023

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA443	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	597,00 €

LIEUX ET DATES :**PARIS**

- Du 19/11/2025 au 19/11/2025

OBJECTIFS

- Apprécier les enjeux de la mission d'expertise médicale 2023
- Analyser les données médicales de cette nouvelle expertise

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
ici >>

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

La compréhension de la nouvelle approche médico-légale préconisée par la mission d'expertise permettra aux gestionnaires de mieux transiger les préjudices corporels.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Reprise des principes fondamentaux des premières expertises
 - 1. Expertise de base 1994
 - 2. Mise à jour importante 2006 (adaptation nomenclature Dintilhac)
 - 3. Autres mises à jour (2009, 2014 et 2018)
- B. Présentation Mission droit commun 2023
 - 1. Principaux points de la nouvelle mission
 - 2. Préparation de l'expertise et examen
 - 3. Analyse et évaluation
- C. Comparaison nouvelle mission avec autres missions
 - 1. Autres missions Aredoc (Aggravation, Handicap grave, ...)
 - 2. Mission d'expertise proposée par l'Anadoc
 - 3. Mission d'expertise retenue par la Chancellerie (procédure contentieux)

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires sinistres Corporels (tous niveaux)

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

597,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 11/01/2025 à 21:47